8226 - Le règlement des autocollants appliqués au corps pendant le Ramadan

question

Question : Je suis un grand fumeur car je consomme presque 20 cigarettes par jour. Je veux bien m'en abstenir totalement, et certains m'ont suggéré l'usage des autocollants anti-nicotines qui s'avèrent très efficaces à cet effet. Ma question est de savoir s'il m'est possible d'utiliser des autocollants anti-nicotines pendant les heures de jeûne. Appliqués au corps, ces autocollants en extraient la nicotine. Un seul autocollant peut fonctionner 24 heures et seuls 7 en suffisent. Je voudrais vous assurer que je ne ressens pas le besoin de fumer quand je suis en jeûne. Mais dès que j'ai pris mon déjeuner, ma main va presque automatiquement chercher une cigarette. J'espère vos conseils.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les substances absorbées par le corps telles que les crèmes, les pommades, les étiquettes curatives en cuir porteuses d'éléments thérapeutiques ou chimiques, notamment les autocollants utilisés dans le traitement du tabagisme, n'entraînent pas la rupture du jeûne, craignez Allah, ne portez pas préjudice à votre corps à cause de l'usage interdit du tabac. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Ton corps a certes un droit sur toi .

Nous demandons à Allah de vous aider à guérir de cette maladie pernicieuse et de nous protéger tous de tout mal.

Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète.

Allah le sait mieux.